

Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge
Herausgeber: Générations
Band: - (2012)
Heft: 34

Artikel: La Suisse va-t-elle "délocaliser" ses aînés?
Autor: Fattebert, Sandrine / Demierre, Anne-Claude / Tornay, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-831492>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse va-t-elle « délocaliser » ses aînés ?

Pour la première fois dans notre pays, une société genevoise propose aux seniors germanophones de vivre leurs dernières années dans un EMS en Croatie. Une offre similaire sera prochainement réservée aux retraités francophones, probablement dans l'Hexagone.

Entrer en EMS, mais en Croatie? L'idée peut choquer, signifier que l'on exporte les personnes âgées. Elle constitue toutefois une solution intéressante, notamment sur le plan financier, pour les rentiers qui, voient parfois l'entier de leurs revenus et une grande partie de leur fortune ponctionnés pour financer leur séjour. C'est du moins ce qu'affirme Novacorp, la société genevoise qui vient de lancer cette offre unique en Suisse, bientôt complétée par une prestation, réservée cette fois

L'argent est effectivement l'un des facteurs déterminants. L'étude du bureau Marketagent.com, réalisée auprès de 400 Romands et Alémaniques de 45-54 ans et de 55 ans et plus pour le compte de Novacorp, montre que le coût d'un séjour en EMS est la deuxième préoccupation des sondés, derrière la qualité d'un médecin équivalente aux standards suisses. Quant au fait que le personnel parle leur langue, il figure à la troisième place. «47,3% des sondés connaissent les tarifs en EMS et qu'en pensent-ils? 88% d'entre eux trouvent que c'est cher à très cher. Par rapport aux tarifs suisses, nous garantissons une économie de 100 000 francs au minimum sur un séjour en Croatie de deux à trois ans», souligne le Dr de Buren.

« Nous garantissons une économie de 100 000 francs sur un séjour de deux à trois ans »

Dr Stéphane de Buren, dir. Novacorp

aux francophones, vraisemblablement sur la Côte d'Azur.

« Ici, il y a des listes d'attente et les coûts sont très élevés. Beaucoup de patients y gagneront en rapidité de prise en charge et éviteront de devoir vendre leur maison pour entrer en EMS. De plus, l'établissement est ultramoderne. Nos patients y seront très bien traités », déclare le Dr Stéphane de Buren, directeur de Novacorp, spécialisée jusqu'ici dans les interventions de chirurgie esthétique, les opérations des yeux et les soins dentaires à l'étranger.

Les tarifs? Une personne en chambre double paie 3100 francs par mois, alors que pour un couple, la facture s'élève à 2868 francs par personne et le prix d'une chambre seule est fixé à 3240 francs par mois. « Ce sont les prix pour les personnes mobiles », précise-t-il. En cas de dépendance totale, il faut rajouter 350 francs par mois et par personne. En Suisse, à qualité égale, il faut compter entre 6000 et 10 000 francs par mois. »

Le magazine américain *Forbes* a classé la Croatie dans le top 5

mondial des pays où il est le plus facile de vivre sa retraite, notamment parce que les retraités sont exemptés d'impôts. « L'un des autres avantages, c'est que la population est jeune. Les assurances maladie sont moins chères qu'en Suisse. Pour une assurance de base et privée, il faut compter



Le parcours d'une vie qui s'achève par un exil pour des questions de coût? L'initiative d'un entrepreneur genevois en choque plus d'un.

environ 185 francs par mois. Et sans franchise.»

Sur photos, l'offre semble alléchante. Inauguré l'an passé, l'EMS est proche de Zagreb, de l'aéroport et d'un hôpital universitaire. Il dispose de 120 lits. La possibilité d'y effectuer un court séjour est également possible.

« Les soins sont d'excellente qualité, le personnel par patient est plus nombreux qu'en Suisse et il parle la langue du patient, précise le médecin. De plus, un service de transport médicalisé assure la liaison avec la Suisse. Enfin, l'EMS gère toutes les démarches administratives, telles que l'ob-

ten tion d'un permis de séjour. » A noter que selon l'étude citée précédemment, 32% des sondés se sont dit intéressés à effectuer un séjour permanent dans un EMS à l'étranger. Ils sont encore 19% – soit une personne sur cinq – à être favorables à l'idée d'y envoyer l'un de leurs proches.



Il est malsain de délocaliser nos aînés comme on l'a fait pour nos déchets nucléaires»

Tristan Gratier, secrétaire général de l'AVDEMS

L'idée fait bondir Tristan Gratier, secrétaire général de l'Association vaudoise des établissements médico sociaux (AVDEMS) et président de «Conférence spécialisée personnes âgées» de Curaviva.ch, l'association des homes et institutions sociales de Suisse. «Je suis extrêmement critique! A mon sens, il est malsain de délocaliser nos aînés comme on l'a fait pour nos déchets nucléaires. Je pense que c'est une très mauvaise image, un mauvais message que l'on donne de notre pays, comme s'il s'agissait d'un secteur économique comme un autre et qu'on allait faire des économies sur le dos de nos aînés! C'est tout à fait inacceptable, vis-à-vis de nos personnes âgées qui ont contribué à la richesse de notre pays.»

Et les sentiments, dans tout ça?

Mais l'attrait d'une vie sans soucis financiers suffit-il à oublier ses racines? On se souvient des retraités partis s'exiler en Espagne et de leur retour au pays et à la réalité, lorsque l'introduction de l'euro, l'ennui et parfois la maladie ont mis fin à leur eldorado. Et comment vit-on l'éloignement de ses enfants et petits-enfants? «A la perte du partenaire ou lorsque l'on tombe malade, le départ tardif de la Suisse peut se transformer en une véritable tragédie personnelle», estime le Dr Andreas Huber, de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et auteur d'une thèse sur les retraités vivant sur la Costa Brava.

A juste titre, il rappelle toutefois que la solitude n'est pas un problème propre aux émigrés. «Certains voient de façon très pragmatique le problème

du déracinement: ils disent qu'ils étaient déjà très solitaires en Suisse. Seulement, la solitude est plus facile à supporter. Quant aux personnes qui ont du mal à occu-

per leur temps, elles sont davantage concernées par l'ennui et la solitude.»

L'émigration en Espagne ou dans d'autres pays ne signifie pas non plus que les anciens contacts sociaux soient interrompus. «La majorité d'entre eux essaie de maintenir des liens. A côté des visites mutuelles, une quantité considérable des personnes que j'ai interrogées se sert aussi d'internet pour rester en contact avec la famille et les connais-

«Pas un problème»



Anne-Claude Demierre,
conseillère d'Etat

Cheffe de la Direction de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg

Etes-vous favorable à ce type de projets?

Ce n'est pour l'instant pas une problématique qui se pose au niveau fribourgeois. Nous nous sommes penchés sur ces questions de retraite à l'étranger. Ce qui en ressort, c'est qu'il n'y a plus actuellement de tendance pour les rentiers de s'exiler dans les pays du

Sud, comme cela a été le cas pour l'Espagne.

Quant à un exil pour des appartements protégés, des mesures sont prévues afin de permettre aux personnes vivant à domicile de bénéficier de prestations de soutien. Concernant toutefois cette tendance à quitter la Suisse, à notre connaissance, de nombreuses personnes âgées ont été attirées à l'étranger pour mieux profiter de leur retraite, mais de nombreuses personnes sont revenues au moment où elles ne se sentaient plus suffisamment en forme. De plus, nous constatons aussi que des Suisses ayant vécu à l'étranger reviennent au pays lorsqu'il s'agit de bénéficier de prestations médico sociales résidentielles.

Ne s'agit-il pas d'un échec pour un Etat de voir ses citoyens s'exiler sur le tard pour des raisons principalement économiques?

Le fait que des personnes s'exileraient à l'étranger en raison de difficultés économiques en lien avec un séjour en EMS est quelque chose qui en principe ne concerne pas vraiment le canton de Fribourg, dans la mesure où les prestations complémentaires et/ou les subventions aux frais d'accompagnement paient la part des résidents s'ils ne disposent pas de moyens financiers suffisants. Nous sommes aussi très généreux pour le montant du coût des soins mis à charge du résident, par comparaison aux autres cantons suisses. Nous avons même une franchise de 200 000 francs sur la fortune pour le droit aux subventions des frais d'accompagnement.

sances.» L'émigration peut être aussi motivée par des orientations tournées vers l'agrément – comme par exemple le climat et la santé. «Les raisons qui poussent à s'expatrier sont aussi très individuelles, conclut-il. Elles restent liées au vécu, parfois à des déceptions et expériences jugées négatives, qui ont conduit à développer de l'antipathie à l'égard de la Suisse.» **Sandrine Fattebert**

Pour en savoir plus:
www.novacorpus.ch

«Vieillir chez soi»

Maurice Tornay,
conseiller d'Etat

**Chef du Département des finances, des institutions
et de la santé du canton du Valais**



Etes-vous favorable à ce type de projets?

Nous n'encourageons pas de telles démarches, mais chacun reste libre de choisir. On sait qu'il existe des projets de ce type en Thaïlande notamment. Il ne faut toutefois pas sous-estimer les différences culturelles: passer ses vacances en Thaïlande ou s'y installer définitivement, ce n'est pas la même chose.

Pour une personne âgée, l'écart culturel peut être encore plus difficile à accepter et à surmonter. Les enquêtes menées en Suisse montrent que la majorité des personnes âgées souhaitent pouvoir vieillir chez elles, à la maison. C'est pour cela que nous avons mis l'accent sur le développement de la prise en charge à domicile, avec le soutien des services de soins et d'aide à domicile, ainsi que des structures dites intermédiaires telles que les structures de soins de jour ou foyers de jour, de même que les lits de court séjour en EMS.

Ne s'agit-il pas d'un échec pour un Etat de voir ses citoyens s'exiler sur le tard pour des raisons principalement économiques?

Non, car l'ampleur du phénomène reste limitée. Il faut aussi savoir que les pouvoirs publics et l'assurance maladie consacrent de plus en plus de moyens pour financer nos structures de prise en charge. En Valais, la participation du canton au financement des EMS est passée de 18 millions de francs en 2000 à 47 millions en 2010. Pour les soins et l'aide à domicile, les subventions du canton et des communes sont passées de 15 à 35 millions de francs sur cette même période. Il est vrai que l'étranger reste moins cher. Cependant, on ne peut pas garantir que la qualité des soins soit comparable à celle offerte en Suisse. De plus, lorsque l'état de santé se dégrade, un retour en Suisse peut s'avérer compliqué et coûteux pour la personne concernée si elle n'est plus assurée chez nous.

Un
Testament



en faveur
de la vie.

Cette forme de soutien m'intéresse.


- Veuillez m'envoyer le guide pratique «Un testament en faveur de la vie».
- Veuillez m'envoyer le guide pratique avec modèles pour des informations aux proches en cas de maladie et de décès.
- Veuillez m'envoyer le nouveau guide pratique de dons planifiés/assurances.



Commander à titre gratuit:

Terre des hommes – aide à l'enfance
Avenue de Montchoisi 15
1006 Lausanne

Vincent Maunoury, téléphone 058 611 07 86
ou internet www.tdh.ch

 Terre des hommes



aide à l'enfance / Kinderhilfe
aiuto all'infanzia / child relief www.tdh.ch